

## Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Alpes-Maritimes Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Samedi 1<sup>er</sup> mars 2025 à Cagnes sur Mer

Vérification du Quorum de l'AGO

Rappel du quorum : l'assemblée Générale Ordinaire ne peut délibérer que si le quart au moins des droits de vote est présent ou représenté. Le nombre total d'associations ayant droit de vote est de 74 pour un total de 443 voix. Le quorum constaté étant de 308 voix pour 51 associations présentes ou représentées, l'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

**Le Président, M. Philippe TORT ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 9h15 et présente l'ordre du jour :**

1. [Validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 Février 2024](#)

Le procès-verbal a été transmis à tous les présidents(es) d'associations, il était également disponible sur le site.

**Votants : 51 clubs / Voix totales : 308 Voix / Voix exprimées : 308 Voix**

**Nbre pour : 308 / Nbre contre : 0 / Nbre abstention : 0**

Adopté à l'unanimité

2. [Validation du procès-Verbal de l'Assemblée Générale Élective du 19 octobre 2024](#)

Le procès-verbal a été transmis à tous les présidents(es) d'associations, il était également disponible sur le site.

**Votants : 51 clubs / Voix totales : 308 Voix / Voix exprimées : 308 Voix**

**Nbre pour : 302 / Nbre contre : 0 / Nbre abstention : 6**

Adopté

3. [Rapport moral du Président](#)

***Intervention de M. Philippe TORT, Président***

Chers adhérents, partenaires et amis de la randonnée,

Tout d'abord le terme randonnée dans mes propos sera utilisé au sens large, et inclus toutes nos activités depuis l'altitude zéro mètre avec le long cote et la marche aquatique jusqu'à la raquette à neige, sans oublier toutes nos activités telles que Marche nordique, Rando Santé, Fast Hiking, rando Challenge, bâtons dynamiques, et toutes activités avec bâtons.

L'année 2024, dite olympique, a démarré sous les meilleurs auspices avec un événement phare : la Grande Randonnée vers Paris, partie de Nice le 13 janvier. Hé oui, nous étions les premiers à démarrer depuis la baie des Anges. Cette manifestation a illustré avec force l'engagement de la FFRandonnée dans les Jeux Olympiques de Paris, mettant en avant notre sport comme une activité accessible, bienfaitante et rassemblant toutes les générations. Des milliers de marcheurs se sont relayés, depuis tous les coins de Métropole et d'outre-mer pour parcourir des milliers de kilomètres et rejoindre Paris le 12 mai 2024.

Nous avons également poursuivi le développement de nos itinéraires avec l'extension du GR®4 et du GR®406 vers Cannes et Golfe-Juan, pour arriver enfin sur les bords de la méditerranée. Offrant ainsi un nouveau parcours aux amoureux de la randonnée et mettant en valeur notre patrimoine naturel et patrimonial exceptionnel.

Une nouvelle activité, les "Bâtons Dynamiques", a été mise en place. Cette discipline innovante rencontre déjà un bel engouement et vient enrichir l'offre de pratiques adaptées à tous les publics. Les calendriers de formations sont toujours bien remplis, merci à nos formateurs et référents dans chaque discipline.

Les voyages restent un grand succès, minutieusement organisés et attirant toujours plus d'adhérents en quête de découvertes et de partage autour de la randonnée. D'ailleurs ces séjours sont toujours complets, et cela très rapidement.

Je souhaite adresser un immense merci à notre webmaster ainsi qu'à toute l'équipe de communication qui œuvre chaque jour pour assurer la visibilité du CDRP06 sur internet et les réseaux sociaux. Grâce à leur engagement et leur professionnalisme, notre site internet ainsi que nos pages Facebook et Instagram sont dynamiques, informatifs et attractifs. Ils permettent à notre communauté de rester connectée, informée et engagée autour de nos activités et de nos valeurs. La newsletter et le Rando'6 sont essentiels pour faire rayonner le CDRP06 et toucher un public toujours plus large.

Au niveau national, une nouvelle équipe a été élue. Le nouveau président se nomme Frédéric Montoya qui nous en sommes persuadé va apporter un nouvel élan à notre fédération.

Concernant notre comité départemental, l'équipe a été renouvelée pour 4 ans. Nous avons accueilli de nouveaux administrateurs à des postes clés. Nous saluons notamment l'arrivée d'une nouvelle secrétaire générale et de son adjointe, ainsi qu'un responsable Pratique, Adhésion et Vie Associative. Leur implication et leur dynamisme seront des atouts précieux pour nos projets futurs.

De plus, la création d'un poste à mi-temps en CDI au sein de notre comité vient renforcer notre capacité à développer et structurer nos activités. Cette création d'un poste était nécessaire pour suppléer au manque d'administrateurs, nous avons toujours 30% de postes vacants. La situation s'est améliorée, mais nous avons besoin d'administratrice au collège femmes.

#### Perspectives pour 2025

L'avenir de notre fédération se tourne résolument vers le développement durable et la protection de l'environnement. La randonnée est une pratique respectueuse de la nature, et nous continuerons à sensibiliser nos adhérents à la préservation de nos sentiers et de notre biodiversité.

Cependant, le défi majeur reste financier. Pour la saison 2024-2025, le CDRP06 doit faire face à une réduction de 25 % de nos revenus suite à la baisse des revenus des licences, tandis que les subventions ont déjà fortement baissé ces dernières années. Cette situation inquiétante pourrait freiner nos initiatives. Pourtant, alors que la marche est reconnue pour ses bienfaits sur la santé et la prévention de nombreuses pathologies, il est essentiel que les comités disposent des moyens nécessaires pour promouvoir cette activité et en faciliter l'accès au plus grand nombre.

Nous espérons relancer l'activité animations avec une fête de la randonnée et davantage de présence sur le terrain. Cet effort demande des ressources humaines et l'aide de bénévoles et des clubs.

Enfin, 2025 sera également une année de célébration. Nous fêterons les 25 ans de partenariat avec la mairie de Cagnes-sur-Mer, une commune engagée de longue date dans le soutien au sport sous toutes ses formes. Cet anniversaire marquera l'occasion de renforcer encore nos collaborations et de réaffirmer notre engagement commun pour la promotion de la randonnée et des sports nature.

En conclusion, malgré des défis financiers non négligeables, notre comité demeure pleinement engagé pour développer la randonnée, promouvoir ses bienfaits et encourager une pratique respectueuse de l'environnement. Le comité n'est que la vitrine de nos clubs et de nos adhérents, merci à toutes et à tous pour votre engagement et votre passion. Ensemble, continuons à faire avancer la randonnée et à défendre ses valeurs.

Je terminerai par cette phrase d'Andy Wachowski :

Il y a une différence entre connaître le chemin, et arpenter le chemin.

Sportivement,

## Approbation du rapport moral du président ?

Votants : 51 clubs / Voix totales : 308 Voix / Voix exprimées : 308 Voix

Nbre pour : 308 / Nbre contre : 0 / Nbre abstention : 0

Adopté à l'unanimité

### 4. Rapport financier 2023 – Lecture du rapport du vérificateur aux comptes

#### **Intervention de Jean-Pierre GALGANI, Trésorier**

Compte de résultat comptable – annexe 1

Compte de Résultat par commission – annexe 2

Bilan 2024 – annexe 3

Le rapport financier a été approuvé par le CODIR du Comité Départemental de la Randonnée des Alpes Maritimes le 25 janvier 2025. L'exercice se conclut sur un résultat positif de 13 937 €, inférieur à celui de 2023 (23 000 €), réparti de la manière suivante : recettes de 190 831 € et dépenses de 176 893 €. Parmi les dépenses, la rubrique "fonctionnement", incluant les charges de personnel (salaires et charges sociales), constitue le plus gros poste, représentant 46 % du budget. Vient ensuite la commission séjour. En termes de recettes, l'essentiel provient des adhésions, qui représentent 50 % des recettes, suivies du poste séjour (28 %). On peut constater que la perte de la surcotisation a été pondérée par une augmentation du nombre d'adhérents. Il faut malgré tout déplorer une perte de 4997€ due à une escroquerie sur le compte bancaire qui fait l'objet d'une procédure.

Le total des heures de bénévolat s'élève à 11 432 heures, évaluées à 20,66 € chacune, ce qui correspond à un montant total de 236 185 €

#### **RAPPORT - Commissaire aux comptes - Gérard RODDE**

Comme pour les années précédentes, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport établi après la vérification des comptes du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Alpes-Maritimes. Ces contrôles ont eu lieu les mercredi 11 décembre 2024 et vendredi 24 janvier 2025 dans les locaux du Comité situés à Cagnes-sur-Mer.

Les vérifications des comptes ont eu lieu en présence de Jean-Pierre GALGANI, trésorier et Nathanaël LEMBERGIER, comptable.

La situation des comptes est claire et sans aucune ambiguïté.

Comme tous les ans, ont été mis à ma disposition tous les documents comptables, les factures et justificatifs des dépenses et recettes, les extraits des comptes bancaires. Lors de ces réunions, j'ai vérifié la réalité de certaines écritures comptables au vu des éléments justificatifs correspondants. Tous les montants importants supérieurs à 500 € ont été examinés et vérifiés. La situation de trésorerie au 31 décembre est en concordance avec les documents bancaires.

De cet audit, il ressort 2 points importants à signaler :

-Un escroc a réussi à extorquer et dérober pratiquement 5 000€ sur les comptes du CDRP06, suite à une opération dite de « spoofing » (usurpation d'identité). Plainte à la police a été déposée, des dossiers sont ouverts pour tenter de récupérer ce larcin. Nouvelle carte bancaire et nouveaux identifiants ont été créés. Suite au refus de la banque de rembourser la somme détournée, une procédure juridique a été ouverte. Dossier non résolu à ce jour.

-Un reliquat de facture dû à la livraison du Guide GTM soit 6 450€ a été provisionné dès 2021, mais n'a jamais été facturé. La provision a été reportée de nouveau sur l'exercice 2025.

Les grandes lignes du budget prévisionnel 2025 ont également été examinées. Les dépenses et recettes prévisionnelles 2025 sont en équilibre et sont en hausse de 17% par rapport à celles de 2024.

N'ayant aucune objection à émettre en ce qui concerne la régularité des écritures des dépenses et recettes ainsi que du respect des procédures comptables, je peux certifier que les comptes du CDRP06 présentés sont sincères et réguliers.

En foi de quoi je recommande à l'assemblée d'approuver les comptes de l'année 2024 qui se soldent par un bénéfice d'environ 14 000€, en baisse d'environ 40 % par rapport à celui de l'année 2023.

De plus, l'assemblée peut également approuver le Budget Prévisionnel 2025.

### Approbation du rapport financier 2024 ?

**Votants : 51 clubs / Voix totales : 308 Voix / Voix exprimées : 302 Voix**

**Nbre pour : 308 / Nbre contre : 0 / Nbre abstention : 6**

Adopté

#### 5. [Présentation du budget prévisionnel 2024](#)

*Intervention de Jean-Pierre GALGANI, Trésorier*

Le budget 2025 a été établi sur une base de 5400 licenciés. Il est équilibré, mais demeure précaire, car il dépend des subventions. Nous avons prévu de réduire les dépenses de fonctionnement afin de privilégier le poste « salarié ». Nous rechercherons d'autres sources de financement en déposant des dossiers d'aide à l'emploi. Néanmoins une enveloppe de 10 000€ a été dégagée pour offrir aux clubs une aide aux manifestations qu'ils organiseront.

	Dépenses	Recettes
	Budget 2025	Budget 2025
FONCTIONNEMENT GENERAL	71 755,00 €	18 100,00 €
COMMUNICATION	2 950,00 €	500,00 €
PAVA	16 700,00 €	72 500,00 €
SEJOURS	64 000,00 €	70 100,00 €
SENTIERS	33 100,00 €	35 670,00 €
FORMATION	34 105,00 €	25 740,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>222 610,00 €</b>	<b>222 610,00 €</b>

Jean-Pierre Galgani remercie sincèrement les salariées, Aurélia et Martine pour leur aide précieuse.

### Approbation du budget prévisionnel 2025 ?

**Votants : 51 clubs / Voix totales : 308 Voix / Voix exprimées : 308 Voix**

**Nbre pour : 308 / Nbre contre : 0 / Nbre abstention : 0**

Adopté à l'unanimité

## 6. [SUPPRESSION DE LA LICENCE COMPÉTITION](#)

### Pourquoi cette proposition ?

Après deux saisons de mise en œuvre, des constats ont émergé du réseau (clubs et comités) qui nous ont conduit à reconsidérer cette initiative :

- Son coût élevé par rapport à la licence classique (56€ / 30.85€) qui pourrait décourager les membres intéressés par la compétition ;
- Un nombre faible de licences compétition vendues ;
- Une division entre les pratiquants qui aiment la compétition et ceux qui préfèrent le côté loisir.

### Vote de la suppression de la licence compétition pour la saison 2025/2026

**Votants : 51 clubs / Voix totales : 308 Voix / Voix exprimées : 308 Voix**

**Nbre pour : 308 / Nbre contre : 0 / Nbre abstention : 0**

Adopté à l'unanimité

## 7. [MAINTIEN DES TARIFS POUR LA SAISON 2025 /2026](#)

### Annexe 4 – tarifs

Maintien des tarifs pour la saison 2025/2026 - Les tarifs (cotisations, licences et abonnements) sont inchangés.

### Vote du maintien des tarifs pour la saison 2025/2026

**Votants : 51 clubs / Voix totales : 308 Voix / Voix exprimées : 287 Voix**

**Nbre pour : 255 / Nbre contre : 32 / Nbre abstention : 21**

Adopté

## 8. [Élection des représentants à l'assemblée générale régionale du 22 mars 2025](#)

### Candidats :

- Martine CHECH – *Responsable commission Séjours*
- Joëlle FERAUD – *Administratrice CDSI / Édition*
- Jean-Pierre GALGANI - *Trésorier*
- Anne-Marie MARQUET – *Secrétaire Générale*
- Philippe TORT - *Président du comité / Commission Sentiers Itinéraires Numérique*

### Vote à bulletin secret à la majorité simple des voix exprimées

**Votants : 51 clubs / Voix totales : 308 Voix / Voix exprimées : 308 Voix**

Martine CHECH	308 voix	Unanimité
Joëlle FERAUD	308 voix	Unanimité
Jean-Pierre GALGANI	302 voix	Élu(e)
Anne-Marie MARQUET	296 voix	Élu(e)
Philippe TORT	296 voix	Élu(e)

## 9. [Élection des représentants à l'assemblée générale fédérale du 3 avril 2025](#)

### Candidats :

- Représentant : Philippe TORT - *Président du comité / Commission Sentiers Itinéraires Numérique*
- Suppléant : Pierre GUIGUET - *administrateur CDSI / Référent balisage*

Cette année en marge de l'assemblée générale, il sera organisé le 2 avril une journée de travail avec 3 membres des comités

### **Vote à bulletin secret à la majorité simple des voix exprimées**

**Votants : 51 clubs / Voix totales : 308 Voix / Voix exprimées : 308 Voix**

Pierre GUIGUET 308 voix **Élu**

Philippe TORT 297 voix **Élu**

#### 10. Modifications du Règlement Intérieur (annexe 5)

**Anne-Marie MARQUET**

### **\_Vote des modifications du règlement intérieur**

**Votants : 51 clubs / Voix totales : 308 Voix / Voix exprimées : 308 Voix**

**Nbre pour : 273 / Nbre contre : 33 / Nbre abstention : 0**

**Adopté**

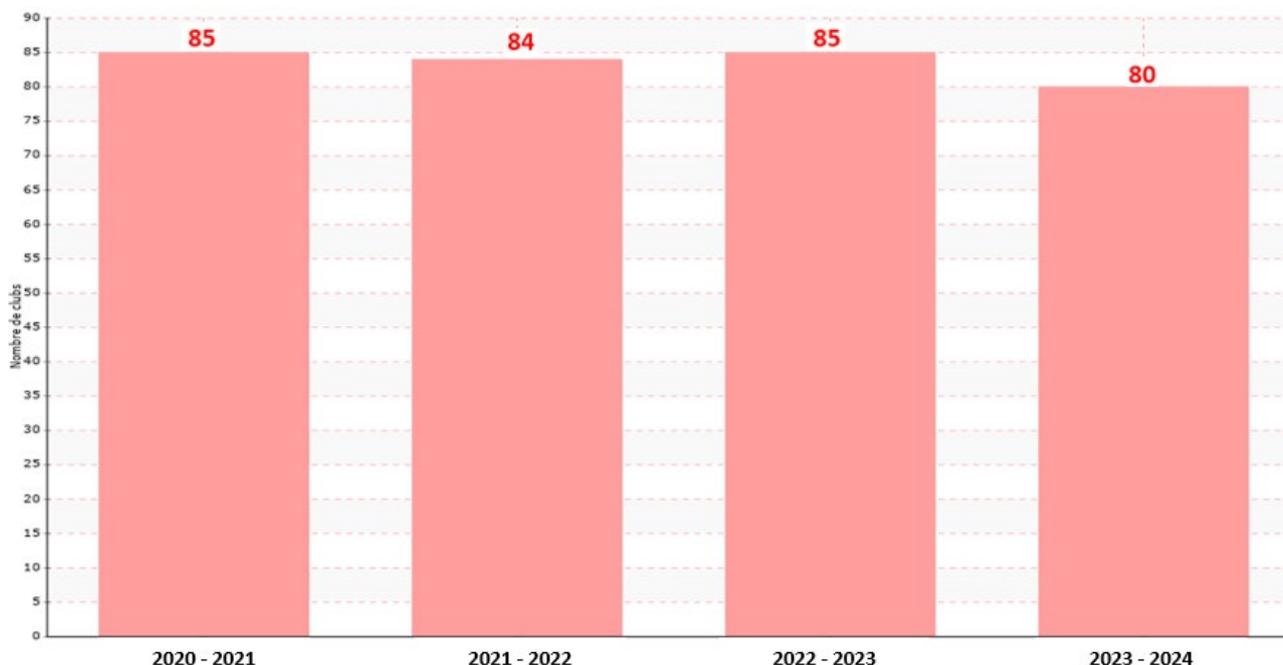
#### 11. Intervention du Dr FLIPPO

Le docteur Bernard FLIPPO prononce une courte allocution, soulignant l'importance de la pratique régulière du sport, facteur clé de prévention et d'un allongement de l'espérance de vie en bonne santé.

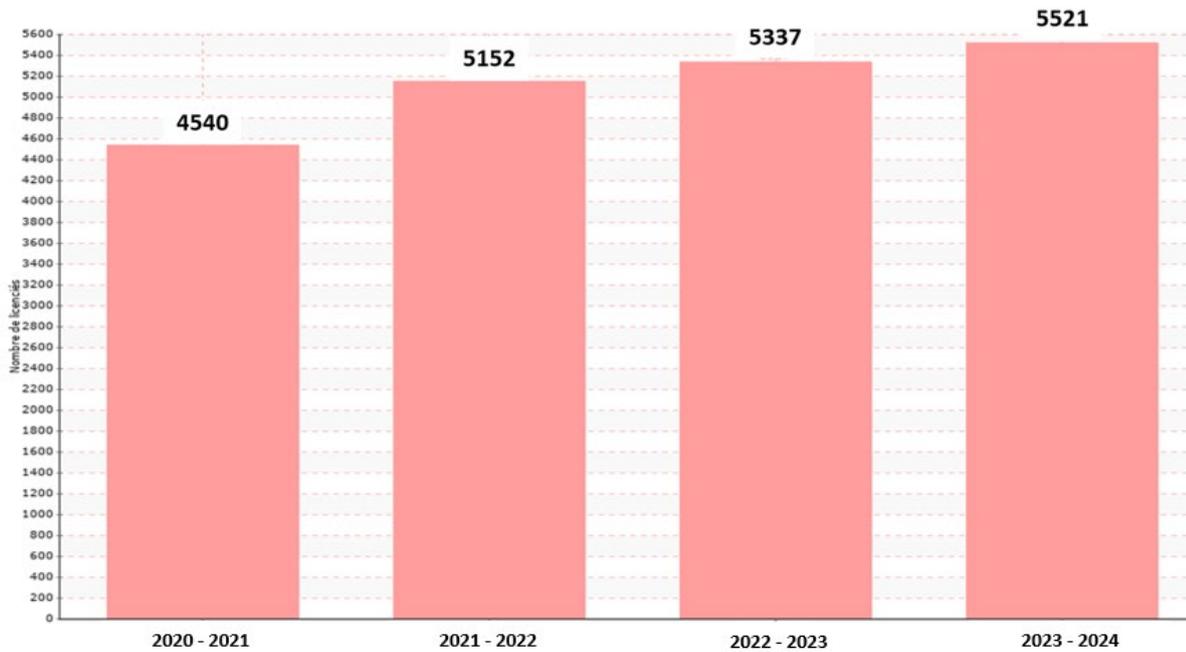
#### 12. COMMISSION - Pratiques Adhésions et Vie Associative

**Joëlle FERAUD**

### **Evolution des clubs sur 4 ans**



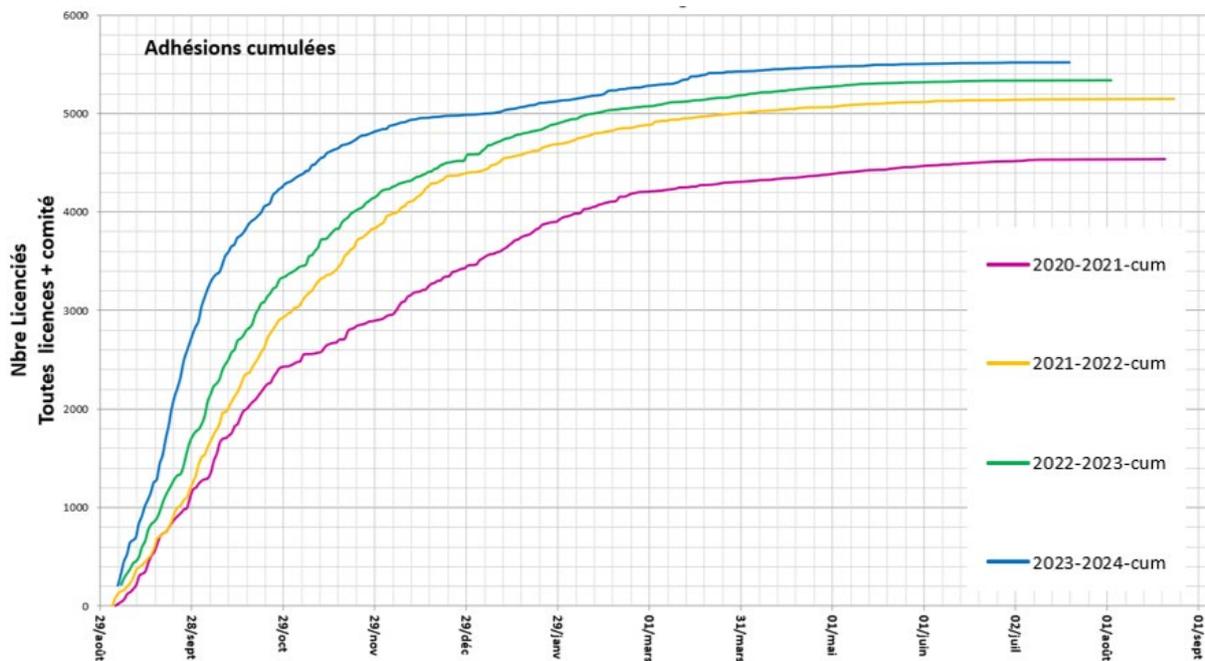
### **Evolution des adhésions sur 4 ans**



### Courbe - Evolution des licences des 4 dernières années

Pour la saison 2023/2024 :

- 5521 Licences clubs
- 47 Licences Comité
- 411 Pass découverte



### Répartition des adhésions

- 16 Clubs comptent plus de 100 adhérents pour la saison 2023/2024
- 43 Clubs comptent entre 30 et 99 adhérents pour la saison 2023/2024
- 21 Clubs comptent moins de 30 adhérents pour la saison 2023/2024

### Les pratiques annexes des clubs

- 13 clubs pratiquent le Longe-Côte Marche-aquatique
- 53 clubs pratiquent la raquette à neige
- 25 clubs pratiquent la marche nordique
- 5 clubs possèdent le Label Santé
- 5 clubs pratiquent le Rando challenge
- 2 clubs pratiquent la Marche d'endurance
- 3 clubs se sont lancés dans une nouvelle pratique cette année LA MARCHÉ AVEC BÂTONS DYNAMIQUES

### 13. COMMISSION MANIFESTATIONS

*Joëlle FERAUD*

#### Nos manifestations en 2024

- La Grande Randonnée vers Paris  
Évènement organisé du 13 au 19 janvier 2024 au départ de Nice jusqu'à Théoule-sur-Mer  
Avec le soutien actif de 32 clubs de notre fédération - Une belle réussite avec plus de 700 participants sur 7 jours  
Le comité remercie vivement :
  - Nos 3 ambassadeurs : Dominique Dieulafait, Françoise Rouquette et Pierre Guiguet
  - Les communes et leurs représentants pour leur accueil
  - Les généreux hébergeurs à Gattières, Mouans-Sartoux et Mandelieu-la-Napoule
  - Les bénévoles du comité qui se reconnaîtront...
- Les randonnées éco-citoyennes
  - Le 29 juin 2024 : Randonnée éco-citoyenne organisée par le comité sur le GR® de Pays de Nice en partenariat avec la Métropole NCA – 30 participants pour une collecte de près de 200 kg de déchets
  - Le 28 septembre 2024 : Participation avec plusieurs autres associations à la Journée Mondiale du Nettoyage organisée par la Métropole NCA
- Les participations Téléthon : Les événements organisés en partenariat avec la ville de Cagnes-sur-Mer
  - Marche Nordique organisée par Patrick REY avec l'aide des animateurs du club Côtes et Marches
  - Initiation aux bâtons de marche dynamique par Georges PHILIT avec la participation active du club Le Groupe des Amis en Marche (GAM)
  - Longe-Côte par Corinne KHOURY et son club Antibes longe-côte
  - Grande tombola avec le partenariat de Vacances Léo Lagrange

#### 14. COMMISSION CDSI SENTIERS ITINÉRAIRES NUMÉRIQUE

**Patrick REY**

##### Bilan 2020/2024

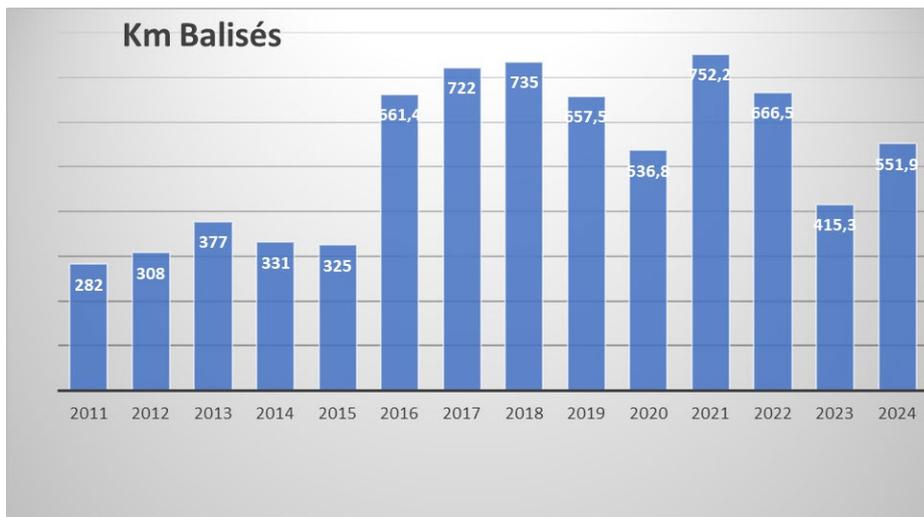
Le Sentier Itinéraire, chargé de la gestion et de la promotion des itinéraires de randonnée, a connu quatre années d'évolution marquante. Ce bilan se concentre sur les aspects non numériques de cette période, en mettant en lumière les principales réalisations et les défis rencontrés.

##### Les principales actions CDSI

- Mise en place d'une commission sentiers, itinéraires et numérique structurée avec un responsable par fonction soit 14 personnes
- Réalisation de 2 formations de balisage soit 40 nouveaux baliseurs formés et équipés qui viennent s'ajouter ou remplacer les 80 baliseurs déjà en place
- Mise en place de 6 référents baliseurs responsables des 5 secteurs du CD06 et un référent sur le GR® de Pays
- Finalisation avec le Conseil Départemental de l'homologation du GR®52 GTM, itinéraire collecté et balisé avec la réalisation du Topoguide « La Grande Traversée du Mercantour »
- Finalisation avec la Métropole Nice Côte d'Azur, d'un marché pour le balisage, la signalétique et la promotion du GR® de Pays Lou Camin Nissart
- Mise en place d'une convention avec la commune d'Antibes pour la création et la labellisation de 2 itinéraires autour d'Antibes et création de Rando®Fiches
- Mise en place d'une convention avec la commune de Villars-sur-Var pour la création et la labellisation de 4 itinéraires autour de la ville et création de Rando®Fiches

##### Notre bilan de balisage

Années	Km Balisés	%	Subvention	Prix au km	Subvention Eco Veille
2009	293	29%	20 000 €	68,26 €	20 000,00 €
2010	327	33%	20 000 €	61,16 €	20 000,00 €
2011	282	28%	18 000 €	63,83 €	20 000,00 €
2012	308	31%	18 000 €	58,44 €	18 000,00 €
2013	377	38%	13 250 €	35,15 €	1 441,00 €
2014	331	33%	15 000 €	45,32 €	- €
2015	325	32%	15 000 €	46,15 €	- €
2016	661,4	66%	15 000 €	22,68 €	- €
2017	722	72%	20 000 €	27,70 €	- €
2018	735	73%	20 000 €	27,21 €	- €
2019	657,5	65%	20 000 €	30,42 €	- €
2020	536,8	53%	20 000 €	37,25 €	- €
2021	752,2	75%	19 940 €	26,51 €	- €
2022	666,5	66%	10 000 €	15,00 €	- €
2023	415,3	41%	10 000 €	24,08 €	- €
<b>2024</b>	<b>551,9</b>	<b>55%</b>	<b>10 000 €</b>	<b>18,12 €</b>	



## 15. SENTIERS ITINÉRAIRES ET NUMÉRIQUE

**Philippe TORT**

### **Le numérique dans la CDSIN**

La commission départementale se nomme SENTIERS, ITINÉRAIRES et NUMÉRIQUES.

L'activité numérisation au sein des comités départementaux a commencé il y a 10 ans.

Le numérique est incontournable et majoritaire dans le fonctionnement de la CDSIN, à la fois dans la gestion du balisage, des sentiers, des publications et de MaRando

Les bénévoles (baliseurs, collecteurs, aménageurs, gestionnaire, coordinateur édition ...) enrichissent notre base numérique fédérale.

Cela n'a pu être possible que grâce à l'engagement de chaque bénévole.

Je remercie chacun de vous.

### **Numérique - Les Compétences**

#### WebSIG

- 2 Aménageurs pour l'étude de nouveaux parcours
- 18 Collecteurs pour le relevé des données du terrain
- 4 Gestionnaires en charge de la mise à jour de la géométrie des tracés et de l'habillage
- 1 Administrateur pour valider le travail des gestionnaires et gérer les itinéraires

#### Publiweb

- 1 Contact édition pour la validation des Rando Fiches, Topoguide et parcours numériques
- 2 Coordinateurs édition pour la création des Rando Fiches, Topoguide et parcours numériques

#### MARANDO

- 1 Superviseur pour le suivi et l'organisation de l'activité
- 1 équipe de bénévoles pour la création de circuits directement sur l'application

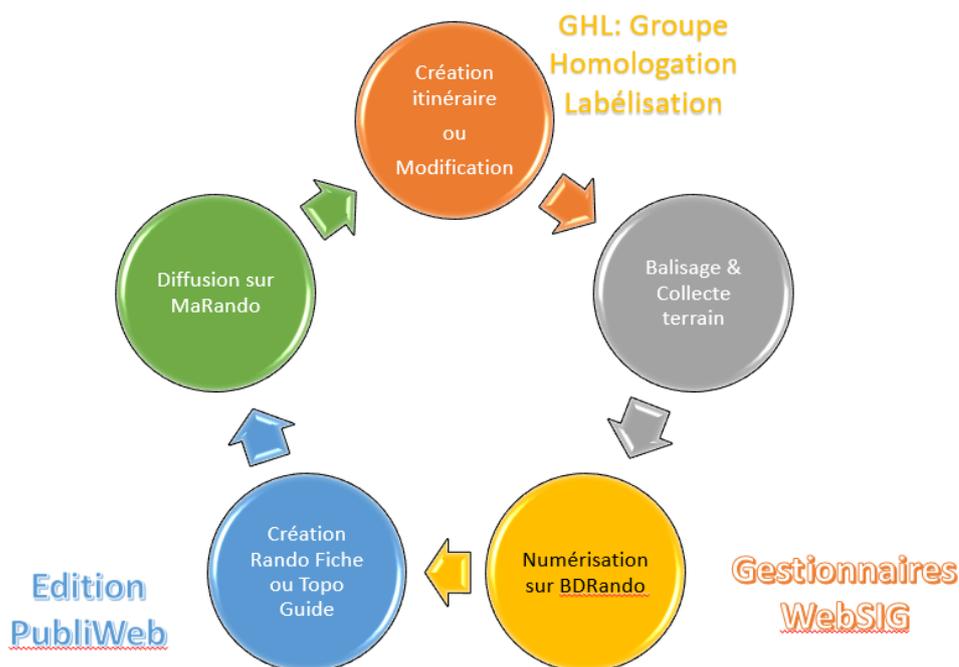
#### Outdoors Vision

- 2 administrateurs pour l'analyse des flux d'activités (marche, trail ...)

#### Tableau de bord Suricate

- 3 utilisateurs pour l'analyse des alertes déposés sur le site

## La chaîne numérique



### Bilan Numérique – Création de parcours

Depuis 2020 nous avons réalisé:

- 1<sup>er</sup> GR® de Pays « Lou Camin Nissart » dans le 06 (officiellement en 2019) – 60 km
- L’homologation de l’extension du GR®52 du col de Salèse à Entraunes (2020) – 110 km
- La labélisation de 3 parcours sur la commune de Villars-sur-Var (2021-2023) – 32 km
- La labélisation de 2 parcours sur la commune d’Antibes (2021-2023) – 18 km
- Extension du GR®4 depuis Grasse jusqu’à Cannes – 30 km
- Extension du GR®406 depuis Grasse jusqu’à Golfe-Juan – 35 km
- Diverses modifications des GR® suite aux tempêtes Alex, Aline, à des conflits d’usage et sécuritaires.

### Numérique – WebSIG

C’est la source officielle de nos 1200 km de GR®, GR® de Pays, Circuits Labélisés

Chaque année 400 km sont à parcourir et à collecter.

Toutes les données sont ensuite numérisées par les gestionnaires

### Bilan numérique - Websig depuis 2020

- 1200 km au moins de sentiers collectés
- 1 formation collecteurs organisée sur Antibes
- 3 Formations gestionnaires Websig organisées sur Toulon
- Le 06 choisi pour tester et faire la recette du WebSIG 2.0
- 3 gestionnaires pour analyser et recaler les traces, et habiller les itinéraires

### Bilan numérique – PubliWeb depuis 2020

- Topo Guide du GR®52 Grande Traversée du Mercantour
- 6 rando fiches publiées et diffusées (Nice, Antibes et Villars-sur-Var)
- Deux Topo guides relus et corrigés pour réédition (GR52/GR5/GR52A et GR4/406)

## **Application MaRando®**

Après 2 an ½ d'existence

- Plus de 500 000 téléchargements ont été enregistrés sur les stores
- Presque 10.000 parcours qualifiés, dans toute la France et ses territoires d'outre-mer
- La fonctionnalité MaTribu qui est un outil de partage, pour tous les publics, toujours en privilégiant les licenciés de notre fédération.
- La possibilité de suivre un parcours et d'en créer un en simultané. La fonctionnalité « Ma Carte »
- MaRando & MaTribu deviennent des outils utilisables par les baliseurs, collecteurs et aménageurs
- Des améliorations et nouvelles fonctionnalités tout au long de l'année
  - D'autres fonctionnalités débarqueront également très prochainement.
  - Les remarques et demandes des utilisateurs sont analysées et permettent d'évoluer
- Pas de cout ou d'abonnement pour les comités
- L'application gratuite pour les licenciés FFRandonnée avec 100% fonctionnalités
- (Uniquement l'abonnement payant pour avoir le fond de carte Top25 IGN de toute la FRANCE)
- Dans le 06 nous avons actuellement 70 parcours disponibles

## 16. COMMISSION COMMUNICATION

**Michel PERRACCHIA**

2 Sites Internet réalisés en 4 ans

### **Création Site Internet 2020**

- Présentation de la page d'accueil avec encarts à droite
- Articles les uns en dessous des autres (colonne),
- Pas pratique pour atteindre les différents sujets

### **Création Site Internet 2024**

- Nouvelle charte FF Randonnée
- Présentation de la page d'accueil rubriques en ligne,
- Meilleure visibilité sur le Web
- (*Référencement 5<sup>ème</sup> position sur Google avec randonnée Alpes maritimes*)
- Consultation plus intuitive
- Toutes les rubriques conservées
- Possibilité de recherche directe intégrée sur le site
- La plupart de vos questions trouvent réponse sur le site avec la nouvelle recherche intégrée
- Réalisation de survols des 14 étapes et variantes du sentier Gr® de Pays LOU CAMIN NISSART
- Réalisation de survols des 17 étapes du sentier Gr® 52 GTM GRANDE TRAVERSÉE DU MERCANTOUR
- Réalisation de survol du Sentier du Cap d'Antibes
- Réalisation de survol du Parcours Fort Carré Vieil Antibes
- Inclusion dans les parcours MaRando
- Les publications du Comité 06 – Carte interactive des clubs affiliés dans les alpes Maririmes
- Création film comité : Film Vidéo sur les activités du Comité 06

### **Quels projets pour la prochaine mandature ?**

- Poursuivre la maintenance du site Web et de Facebook
- Promouvoir auprès du grand public les circuits MaRando, les rando-fiches, topo-guides, etc...
- Poursuivre la création de vidéos de survols sur les nouvelles créations de sentier (Le canal de la Siagne, Tour des Baous, Boucle des quatre Cantons, etc...)
- Manifestation pour les 25 ans du Comité 06 à Cagnes-sur-Mer
- Plus de place dans les médias
- Plus de consultations du site -> encore plus de licenciés

## Les publications du Comité 06

- Réseaux sociaux : Facebook / Instagram
- Newsletter Flash Rando'6
- Le guide des associations regroupant tous les clubs des Alpes-Maritimes
- Le magazine Rando'6 une fois par an

## Vos remarques et Suggestions

Tous les contenus de cette présentation sont disponibles sur notre site internet : <https://alpes-maritimes.ffrandonnee.fr/>

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions pour améliorer encore notre communication.

### 17. [COMMISSION SEJOURS ET VOYAGES](#)

Martine CHECH

## Bilan 2024

Belle année pour tous avec de nouvelles et belles aventures qui se sont déroulées toujours avec autant de dynamisme et d'enchantement et qui nous permettent de nous retrouver et de partager ensemble de beaux souvenirs.

Félicitations à tous les clubs qui choisissent de réaliser leur séjour en toute sécurité et tranquillité en Utilisant l'Extension Immatriculation Tourisme de la fédération (UEIT). Vous êtes de plus en plus nombreux à déclarer vos séjours et à prendre conscience que vous êtes couverts par la Responsabilité Civile Professionnelle et qu'elle permet de proposer aux participants l'assurance optionnelle d'annulation et d'interruption de séjour.

## Nos séjours 2024

Notre comité a organisé en 2024 comme prévu, 2 séjours :

- 1 séjour dans les 5 Terres, au mois de mai, à la demande du Club « Les joyeux randonneurs Vallerois » qui porte bien son nom car ils sont très joyeux, l'ambiance et la bonne humeur sur les sentiers qui serpentent étaient au rendez-vous, au milieu de paysages variés entre mer et montagne à la rencontre de villages perchés aux façades colorées.
- 1 voyage en juin à la découverte de la Slovénie avec la présence de 33 participants venus de régions différentes pour explorer ce petit paradis si accueillant au milieu d'une nature verdoyante et fascinante.

Un grand merci encore à tous de nous avoir fait confiance, nous gardons toujours d'excellents souvenirs de ces rencontres.

## Immatriculation tourisme

- Le Code du Tourisme s'applique à toute personne physique ou morale qui Organise et/ou vend des séjours ou des voyages, que ce soit en qualité de professionnel ou de bénévole, pour cela il faut disposer d'une Immatriculation Tourisme (IT).
- La Fédération a obtenu l'Immatriculation Tourisme et se porte garante pour ses comités et ses associations : N° IM075100382 à indiquer sur tous vos documents.
- Le Comité départemental des Alpes-Maritimes a signé une convention avec la Fédération et possède l'Extension de l'Immatriculation Tourisme fédérale (EIT).
- Le Comité vous incite fortement à signer une convention en co-organisation avec lui pour obtenir l'Utilisation de l'Extension Immatriculation Tourisme (UEIT)

Cela vous permet de bénéficier

- D'une « Responsabilité civile professionnelle » (Art. L. 211-16)
- D'une garantie financière
- Des assurances voyages optionnelles pour vos participants (annulation, bagages et assistance)

Forfait touristique et RC professionnelle constitue un forfait touristique la prestation :

- 1° Résultant de la combinaison préalable d'au moins deux opérations portant respectivement sur le transport, le logement ou d'autres services touristiques non accessoires au transport ou au logement et représentant une part significative dans le forfait ;
- 2° Dépassant vingt-quatre heures OU incluant une nuitée (Art. L211-2 – II)
- 3° Vendue ou offerte à la vente à un prix tout compris.
- "Responsabilité civile professionnelle" (Art. L. 211-16)
- Toute personne physique ou morale qui se livre aux opérations mentionnées ci-contre est responsable "de plein droit", à l'égard de l'acheteur, de la bonne exécution des obligations résultant du contrat de vente.

### **Ce qui ne RELEVE PAS de l'immatriculation tourisme**

Tout séjour et voyage se déroulant en métropole ou en pays frontalier et comportant :

- 1 nuitée au maximum, et une séquence touristique au maximum.
- Une vente du séjour sans marge bénéficiaire Ne relève pas du Code du Tourisme et de son périmètre d'application de la loi
- Les itinérances, activités à caractère uniquement sportif et raison d'être de notre Fédération, s'effectuant en métropole ou en pays frontalier, quelle que soit leur durée, vendues sans marge bénéficiaires, sont considérées par la Fédération comme relevant du Code du Sport et ne nécessitent donc pas l'Immatriculation Tourisme.
- Par contre, 1 séjour d'une semaine de marche nordique, de randonnée dans les Alpes ou autre, rentre dans le champ de l'immatriculation tourisme.

### **L'obligation d'immatriculation a des exceptions**

Peut-on organiser des séjours ou des voyages en n'étant pas titulaire de l'Immatriculation et sans être, pour autant, dans l'illégalité ?

Il suffit de s'adresser à un professionnel du tourisme

- qui organise le séjour.
- qui le vend par contrat directement à chaque voyageur
- qui encaisse directement auprès de chaque voyageur le montant du séjour.

A condition que ce soit le professionnel du tourisme :

- qui organise le séjour
- qui contracte avec chaque participant
- qui encaisse le montant du séjour auprès des participants sans passer par l'Association
- La solution décrite ci-dessus n'est ni très souple, ni très économique.

### **Base documentaire**

Quelques petits changements

La « Base Documentaire FFRandonnée » rassemble les documents validés par le siège de la Fédération et mis à la disposition du réseau fédéral. Pour se connecter à la base documentaire à partir de la page d'accueil du site: <https://www.ffrandonnee.fr/>

Vous y accédez à partir du bouton : ESPACE FEDERAL / Base Documentaire

Identifiant : [basedoc@ffrandonnee.fr](mailto:basedoc@ffrandonnee.fr)

Mot de passe : BDcomites2016

Cette base contient :

- Les documents sont classés en 9 catégories.
- Celui du tourisme est le numéro 05 « Commercialiser-Démarcher. »
- Puis dossier « Séjours et Voyages »,
- Dans Séjours et Voyages, dossier « Saison 2024/2025 »
- Ce dossier contient tous les documents concernant le tourisme, ils sont rassemblés par catégorie.

- Consultez le Guide pour l'organisation et la gestion des séjours et voyages (version sept 2024).

### **Formation Correspondant Tourisme**

Nouveauté depuis la saison 2024/2025 : Mise en place d'un nouveau cursus de formation :

- Formation à distance sur la plateforme Claroline.

En trois séquences :

- La loi sur le tourisme
- Les assurances sur le tourisme
- La co-organisation des séjours ou voyages

La formation à distance permet aux participants d'avancer à leur rythme, de pouvoir revenir plusieurs fois sur les sujets et de s'autoévaluer. Possibilité d'accompagnement par un formateur.

- Formation en présentiel (07h00)
- Retour sur la formation à distance
- Conception d'un séjour : exercice détaillé

Une prochaine session de formation CT pour l'Utilisation de l'Extension Immatriculation Tourisme (UEIT) aura lieu dans les locaux du Comité à Cagnes-sur-Mer.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés par l'UEIT ou si vos correspondants touristes ont changé. Nous vous confirmerons les dates dès qu'elles seront connues.

### **Séjours 2021-2025**

Voilà de quoi raviver quelques souvenirs et une grande tentative pour vous : après avoir parcouru ces quatre dernières années des destinations plus ou moins lointaines, en passant par des pays totalement différents et dépaysants, des Dolomites à l'île Madère, du Pérou à l'île de la Réunion et L'île Maurice, du Val de Lys au Cap Vert, des 5 Terres à la Slovénie

Cette année nous nous évaderons vers une nouvelle destination :

- la Grèce, en 21 jours, mélange de randonnées et de visites tout au long d'un grand circuit pour explorer le charme et la richesse antique de ce pays.
- Et retour sur le Cap Vert, tant prisé, à la demande de nombreux clubs curieux de découvrir cette Ile.

Ces 2 séjours ont été affichés complets rapidement

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous accompagner vers des destinations de votre choix.

Excellente année à tous, « le bonheur c'est le chemin ! »

## 18. COMMISSION FORMATION

**Patrick REY**

### **Bilan des actions de formation pour 2024**

Les formations « Qualifiantes » :

- *Tronc Commun* : 2 journées organisées : 30 inscrits
- *Brevet Fédéral animateur de randonnée* : 1 stage organisé : 13 inscrits - 11 validés
- *Brevet Fédéral animateur de Longe Côte / Marche Aquatique* : 1 stage organisé : 12 inscrits – 12 validés
- *Brevet Fédéral animateur de Marche Nordique* : 1 stage organisé : 6 inscrits – 4 validés
- *Formation baliseurs* : 1 stage organisé : 20 stagiaires

Les formations « Techniques »

- *Les journées formations « Lecture de carte – Orientation »* : Nombre de journées programmées : 2 - Nombre de participants : 15
- *Stage « Géologie »* : Stage géologie (4 jours) : 01 - Nombre de participants : 18

- *Formation Correspondant Tourisme* : Formations programmées : 1 - Nombre de participants : 16

### **Programme formations pour 2025**

Le programme des formations au niveau national est consultable sur le site de la FFRandonnée- Formations : <https://formation.ffrandonnee.fr/>

Dans les Alpes-Maritimes (06)

- Brevet Fédéral Animateur Marche Nordique: 01 Stage
  - Tronc Commun le 11/01/2025 ou le 01/02/2025
  - Phase Initiale les 01 et 2 mars 2025 – Phase Finale les 24 et 25 mai 2025 - Inscriptions clôturées.
- Brevet Fédéral Animateur de Randonnée : 01 Stage
  - Tronc Commun le 11/01/2025 ou 01/02/2025
  - Phase Initiale les 22 et 23 mars 2025 – Phase Finale les 21 et 22 juin 2025 - Inscriptions clôturées
- Brevet Fédéral Animateur LC/MAC: 02 Stages
  - N°1) Phase Initiale les 29 et 30 mars 2025 – Phase Finale les 21 et 22 juin 2025 - Inscriptions clôturées.
  - N°2) Phase Initiale les 24 et 25 mai 2025 – Phase Finale les 13 et 14 septembre 2025 – Inscriptions ouvertes

Les formations techniques :

- Stage Géologie : 24 au 28 février 2025 : Les Balcons du Lubéron – Terminé !
- Formation Sécurité Raquettes : 01 et 02 mars 2025 : St Dalmas le Sauvage – En cours
- Lecture de carte – Orientation : 08 mars 2025 : CONTE (06) - Inscriptions en cours

D'autres journées vont être programmées au cours de l'année. Je vous invite à consulter régulièrement le site Internet du Comité Départemental de la randonnée des Alpes-Maritimes (06)

### **Les aides à la formation pour 2025**

Aides au niveau Départemental (CDRP06)

- 45% sur les formations qualifiantes
- 3 aides maximales par association toutes activités confondues sur l'année calendaire
- Soumis à condition de réussite aux formations.

Aides à l'échelon Régional (CRRP – PACA) pour l'année 2025 :

- Participation à hauteur de 150€
- 3 aides maximales par association toutes activités confondues sur l'année calendaire
- Soumis à condition de réussite aux formations.

Reste à charge pour les associations sur un Brevet Fédéral :

- 690€ - (690\*45%) – 150€ = 690€ - 310,50 – 150 = 229,50€

Prise en charge à 100% du 1er animateur dans le cadre de la création d'un club ou diversification des activités.

- CDRP06 : 45%
- CRRP-PACA : 55%

### **Les formations bâtons dynamiques**

Formation randonnée

Prérequis :

- Être licencié à la FFRandonnée (année en cours)
- Être titulaire du PSC1 depuis moins de 5 ans ou d'une attestation de recyclage depuis moins de 5 ans

- Être titulaire d'un brevet fédéral d'animateur

Formation BYNGY PUMP academy France

- Le diplôme d'animateur bâtons dynamiques FFRandonnée est accessible par la demande d'allègement de formation.
- Pas d'équivalence actuellement pour obtenir le diplôme d'animateur bâtons dynamiques BF FFRandonnée avec une autre qualification.
- Le diplôme d'animateur BF FFRandonnée n'est pas ouvert à la validation des acquis de l'expérience.

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À 13 h**

Le Président, Philippe TORT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal and vertical strokes, representing the name Philippe TORT.

La Secrétaire Générale, Anne-Marie MARQUET

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style, representing the name Anne-Marie MARQUET.